

NORME
INTERNATIONALE

ISO/CEI
9594-7

Deuxième édition
1995-09-15

**Technologies de l'information —
Interconnexion de systèmes ouverts
(OSI) — L'Annuaire: Classes d'objets**

iTeh STANDARD PREVIEW
sélectionnés
(standards.iteh.ai)

*Information technology — Open Systems Interconnection — The
Directory: Selected object classes*

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/047ee51e-6447-4c51-b76f-c10eba733c58/iso-iec-9594-7-1995>



Numéro de référence
ISO/CEI 9594-7:1995(F)

Sommaire

	<i>Page</i>
SECTION 1 – CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES	1
1 Domaine d'application.....	1
2 Normes associées	1
3 Définitions.....	2
4 Conventions.....	3
SECTION 2 – CLASSES D'OBJETS SÉLECTIONNÉES.....	3
5 Définition d'ensembles d'attributs utiles.....	3
6 Définition des classes d'objets sélectionnées.....	4
SECTION 3 – FORMES DE NOMS SÉLECTIONNÉES.....	8
7 Définition des formes de noms sélectionnés	8
Annexe A – Classes d'objets sélectionnées et formes de noms sélectionnés en ASN.1	11
Annexe B – Formes de noms suggérées et structures de DIT	16
Annexe C – Amendements et correctifs	21

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO/IEC 9594-7:1995](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/047ee5fc-6447-4c51-b76f-c10eba733c58/iso-iec-9594-7-1995)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/047ee5fc-6447-4c51-b76f-c10eba733c58/iso-iec-9594-7-1995>

© ISO/CEI 1995

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

ISO/CEI Copyright Office • Case postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Version française tirée en 1996

Imprimé en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) et la CEI (Commission électrotechnique internationale) forment ensemble un système consacré à la normalisation internationale considérée comme un tout. Les organismes nationaux membres de l'ISO ou de la CEI participent au développement de Normes internationales par l'intermédiaire des comités techniques créés par l'organisation concernée afin de s'occuper des différents domaines particuliers de l'activité technique. Les comités techniques de l'ISO et de la CEI collaborent dans des domaines d'intérêt commun. D'autres organisations internationales, gouvernementales ou non gouvernementales, en liaison avec l'ISO et la CEI participent également aux travaux.

Dans le domaine des technologies de l'information, l'ISO et la CEI ont créé un comité technique mixte, l'ISO/CEI JTC 1. Les projets de Normes internationales adoptés par le comité technique mixte sont soumis aux organismes nationaux pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des organismes nationaux votants.

La Norme internationale ISO/CEI 9594-7 a été élaborée par le comité technique mixte ISO/CEI JTC 1, *Technologies de l'information*, sous-comité SC 21, *Interconnexion des systèmes ouverts, gestion des données et traitement distribué ouvert*, en collaboration avec l'IUT-T. Le texte identique est publié en tant que Recommandation IUT-T X.521.

Il convient que les personnes mettant en application la présente partie de l'ISO/CEI 9594 notent qu'il existe un processus de résolution de défaut et que des corrections peuvent être appliquées au présent texte sous forme de rectificatifs techniques. Une liste des rectificatifs techniques approuvés pour la présente partie de l'ISO/CEI 9594 peut être obtenue auprès du secrétariat du sous-comité. Les rectificatifs techniques publiés sont disponibles auprès de votre organisation nationale de normalisation.

Cette deuxième édition révisé et améliore techniquement l'ISO/CEI 9594-7:1990. Elle incorpore également le Rectificatif technique 1:1991 et le Rectificatif technique 2:1992. Les mises en application peuvent encore se réclamer en conformité avec la première édition de la présente partie de l'ISO/CEI 9594. Toutefois, il arrivera un moment où la première édition n'aura plus de raison d'être (c'est-à-dire que les défauts détectés ne seront plus résolus). Il est recommandé que les mises en application soient conformes à cette deuxième édition le plus tôt possible.

L'ISO/CEI 9594 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Technologies de l'information — Interconnexion de systèmes ouverts (OSI) — L'Annuaire*:

- *Partie 1: Vue d'ensemble des concepts, modèles et services*
- *Partie 2: Modèles*
- *Partie 3: Définitions de service abstrait*
- *Partie 4: Procédures pour le fonctionnement réparti*
- *Partie 5: Spécifications du protocole*
- *Partie 6: Types d'attributs sélectionnés*
- *Partie 7: Classes d'objets sélectionnés*
- *Partie 8: Cadre d'authentification*
- *Partie 9: Duplication*

L'annexe A fait partie intégrante de la présente partie de l'ISO/CEI 9594. Les annexes B et C sont données uniquement à titre d'information.

Introduction

La présente Recommandation | Norme internationale a été élaborée ainsi que d'autres Recommandations | Normes internationales, pour faciliter l'interconnexion des systèmes de traitement de l'information et permettre ainsi d'assurer des services d'annuaire. L'ensemble de ces systèmes, avec les informations d'annuaire qu'ils contiennent, peut être considéré comme un tout intégré, appelé l'*Annuaire*. Les informations contenues dans l'Annuaire, appelées collectivement base d'informations Annuaire (DIB) sont généralement utilisées pour faciliter la communication entre des objets tels que entités d'application, individus, terminaux, listes de distribution, ainsi que les communications avec ces objets ou au sujet de ces objets.

L'Annuaire joue un rôle important dans l'interconnexion des systèmes ouverts, dont le but est de permettre, moyennant un minimum d'accords techniques en dehors des normes d'interconnexion proprement dites, l'interconnexion des systèmes de traitement de l'information:

- provenant de divers fabricants;
- gérés différemment;
- de niveaux de complexité différents; et
- de générations différentes.

La présente Recommandation | Norme internationale définit plusieurs ensembles d'attributs et classes d'objets qui peuvent être jugés utiles dans une gamme d'applications de l'Annuaire.

Cette seconde édition révisé techniquement et améliore, mais ne remplace pas, la première édition de la présente Recommandation | Norme internationale. Les mises en œuvre peuvent encore prétendre à la conformité à la première édition.

Cette seconde édition spécifie la version 1 des protocoles et services de l'Annuaire. La première édition spécifie également la version 1. On a traité les différences entre les services et les protocoles définis dans les deux éditions en utilisant les règles d'extensibilité définies dans la présente version de la Rec. X.519 | ISO/CEI 9594-5.

L'Annexe A, qui fait partie intégrante de la présente Recommandation | Norme internationale, donne un module ASN.1 contenant toutes les définitions de types et de valeurs qui apparaissent dans le présent document.

L'Annexe B, qui ne fait pas partie intégrante de la présente Recommandation | Norme internationale, énonce quelques règles courantes de dénomination et de structuration, qui peuvent être utilisées ou non par les autorités administratives.

L'Annexe C, qui ne fait pas partie intégrante de la présente Recommandation | Norme internationale, donne la liste des modifications et des erreurs qui ont été signalées et dont on a tenu compte dans la présente version de la présente Recommandation | Norme internationale.

NORME INTERNATIONALE

RECOMMANDATION UIT-T

**TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION —
INTERCONNEXION DE SYSTÈMES OUVERTS (OSI) —
L'ANNUAIRE: CLASSES D'OBJETS SÉLECTIONNÉS**

SECTION 1 – CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

1 Domaine d'application

La présente Recommandation | Norme internationale définit un certain nombre de classes d'objets et de formes de noms pouvant servir dans différentes applications de l'Annuaire. La définition d'une classe d'objets comporte l'énumération de plusieurs types d'attributs se rapportant aux objets de cette classe. La définition d'une classe d'objets implique l'énumération d'un certain nombre de types d'attributs se rapportant aux objets de cette classe. La définition d'une forme de nom comporte le nom de la classe d'objets à laquelle elle se rapporte et l'énumération des attributs à utiliser pour la formation des noms pour les objets de cette classe. Ces définitions sont utilisées par l'autorité administrative responsable de la gestion des informations de l'Annuaire.

Toute autorité administrative peut définir ses propres classes ou sous-classes d'objets pour n'importe quelle fin.

NOTES

1 Ces définitions peuvent ou non utiliser la notation spécifiée dans la Rec. UIT-T X.501 | ISO/CEI 9594-2.

2 Il est recommandé d'utiliser une classe d'objets définie dans la présente Recommandation | Norme internationale ou une sous-classe tirée d'une classe d'objets ou une forme de nom définie dans la présente Recommandation | Norme internationale plutôt que de créer une nouvelle classe, chaque fois que la sémantique convient à l'application.

Les autorités administratives peuvent utiliser tout ou partie des classes d'objets sélectionnées et formes de nom sélectionnées. Elles peuvent aussi en ajouter d'autres.

Toutes les autorités administratives doivent pouvoir gérer les classes d'objets employées par l'Annuaire à ses propres fins (par exemple, les classes d'objets du sommet de la hiérarchie, les classes d'alias et les classes de DSA).

2 Normes associées

Les Recommandations et Normes internationales suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de référence qui y est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Recommandation | partie de Norme internationale. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toutes Recommandations et Normes sont sujettes à révision et les parties prenantes aux accords fondés sur la présente Recommandation | Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des Recommandations et Normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur. Le Bureau de la normalisation des télécommunications de l'UIT-T tient à jour une liste des Recommandations UIT-T en vigueur.

2.1 Recommandations | Normes internationales identiques

- Recommandation UIT-T X.500 (1993) | ISO/CEI 9594-1:1995, *Technologie de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – L'Annuaire: Vue d'ensemble des concepts, modèles et services.*
- Recommandation UIT-T X.501 (1993) | ISO/CEI 9594-2:1995, *Technologie de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – L'Annuaire: Les modèles.*
- Recommandation UIT-T X.511 (1993) | ISO/CEI 9594-3:1995, *Technologie de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – L'Annuaire: Définition du service abstrait.*
- Recommandation UIT-T X.518 (1993) | ISO/CEI 9594-4:1995, *Technologie de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – L'Annuaire: Procédures pour le fonctionnement réparti.*

- Recommandation UIT-T X.519 (1993) | ISO/CEI 9594-5:1995, *Technologie de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – L'Annuaire: Spécifications du protocole.*
- Recommandation UIT-T X.520 (1993) | ISO/CEI 9594-6:1995, *Technologie de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – L'Annuaire: Types d'attributs sélectionnés.*
- Recommandation UIT-T X.509 (1993) | ISO/CEI 9594-8:1995, *Technologie de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – L'Annuaire: Cadre d'authentification.*
- Recommandation UIT-T X.525 (1993) | ISO/CEI 9594-9:1995, *Technologie de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – L'Annuaire: Duplication.*
- Recommandation UIT-T X.680 (1994) | ISO/CEI 8824-1:1995, *Technologie de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – Notation de syntaxe abstraite numéro un: Spécification de la notation de base.*
- Recommandation UIT-T X.681 (1994) | ISO/CEI 8824-2:1995, *Technologie de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – Notation de syntaxe abstraite numéro un: Spécification des objets informationnels.*
- Recommandation UIT-T X.682 (1994) | ISO/CEI 8824-3:1995, *Technologie de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – Notation de syntaxe abstraite numéro un: Spécification des contraintes.*
- Recommandation UIT-T X.683 (1994) | ISO/CEI 8824-4:1995, *Technologie de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – Notation de syntaxe abstraite numéro un: Paramétrages des spécifications de la notation de syntaxe abstraite n° 1.*

2.2 Paires de Recommandations | Normes internationales équivalentes par leur contenu technique

- Recommandation X.200 du CCITT (1988), *Modèle de référence de base pour l'interconnexion des systèmes ouverts pour les applications du CCITT.*
- ISO 7498:1984, *Systèmes de traitement de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – Modèle de référence de base.*

3 Définitions <https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/047ee5fc-6447-4c51-b76f-c10eba733c58/iso-iec-9594-7-1995>

Pour les besoins de la présente Recommandation | Norme internationale, les définitions suivantes s'appliquent.

3.1 Définitions relatives au modèle de référence OSI

Les termes suivants sont définis dans la Rec. X.200 du CCITT | ISO 7498:

- a) *entité d'application;*
- b) *processus d'application.*

3.2 Définitions relatives au modèle d'Annuaire

Les termes suivants sont définis dans la Rec. UIT-T X.501 | ISO/CEI 9594-2:

- a) *attribut;*
- b) *type d'attribut;*
- c) *arbre d'informations de l'Annuaire (DIT);*
- d) *agent de système d'Annuaire (DSA);*
- e) *ensemble d'attributs;*
- f) *entrée;*
- g) *nom;*
- h) *classe d'objets;*
- i) *sous-classe;*
- j) *forme de noms;*
- k) *règle de structure.*

4 Conventions

A quelques exceptions mineures près, la présente Spécification d'Annuaire a été élaborée conformément aux directives «Présentation des textes communs UIT-T | ISO/CEI» contenues dans le «Guide pour la coopération entre l'UIT-T et la JTC 1 ISO/CEI, mars 1993».

Le terme «Spécification d'Annuaire» (comme dans «la présente Spécification d'Annuaire») a le sens qui lui est attribué dans la Rec. UIT-T X.521 | ISO/CEI 9594-7. Par «Spécifications d'Annuaire» on entendra les Recommandations de la série X.500 ou toutes les parties de l'ISO/CEI 9594.

La présente Spécification d'Annuaire utilise l'expression «systèmes de l'édition 1988», qui fait référence aux systèmes conformes à l'édition précédente (1988), c'est-à-dire à l'édition 1988 des Recommandations de la série X.500 du CCITT et à l'édition 1990 des Normes ISO/CEI 9594. Les systèmes conformes aux Spécifications d'Annuaire actuelles sont appelés «systèmes de l'édition 1993».

Les classes d'objets et les formes de noms sont définies, dans la présente Spécification d'Annuaire, en tant que valeurs des classes d'objets informationnelles OBJECT-CLASS et NAME-FORM, définies dans la Rec. UIT-T X.501 | ISO/CEI 9594-2.

SECTION 2 – CLASSES D'OBJETS SÉLECTIONNÉES

5 Définition d'ensembles d'attributs utiles

5.1 Ensemble d'attributs de type «télécommunication»

Cet ensemble d'attributs sert à définir les attributs couramment utilisés dans les communications d'affaires.

```

TelecommunicationAttributeSet ATTRIBUTE ::= {
    facsimileTelephoneNumber |
    internationalISDNNumber |
    telephoneNumber |
    teletexTerminalIdentifier |
    telexNumber |
    preferredDeliveryMethod |
    destinationIndicator |
    registeredAddress |
    x121Address }
  
```

5.2 Ensemble d'attributs de type «postal»

Cet ensemble d'attributs sert à définir les attributs directement associés à la remise postale.

```

PostalAttributeSet ATTRIBUTE ::= {
    physicalDeliveryOfficeName |
    postalAddress |
    postalCode |
    postOfficeBox |
    streetAddress }
  
```

5.3 Ensemble d'attributs de type «locale»

Cet ensemble d'attributs sert à définir les attributs couramment utilisés aux fins de recherche pour indiquer la localisation d'un objet.

```

LocaleAttributeSet ATTRIBUTE ::= {
    localityName |
    stateOrProvinceName |
    streetAddress }
  
```


5.4 Ensemble d'attributs de type «organizational»

Cet ensemble d'attributs sert à définir les attributs qu'une organisation ou unité d'organisation peut couramment posséder.

```
OrganizationalAttributeSet ATTRIBUTE ::= {
    description |
    LocaleAttributeSet |
    PostalAttributeSet |
    TelecommunicationAttributeSet |
    businessCategory |
    seeAlso |
    searchGuide |
    userPassword }
```

6 Définition des classes d'objets sélectionnées

6.1 Country (pays)

Une classe d'objets *Country* sert à définir les entrées de pays dans le DIT.

```
country OBJECT-CLASS ::= {
    SUBCLASS OF { top }
    MUST CONTAIN { countryName }
    MAY CONTAIN { description | searchGuide }
    ID id-oc-country }
```

6.2 Locality (localité)

La classe d'objets *Locality* sert à définir la localisation dans le DIT.

```
locality OBJECT-CLASS ::= {
    SUBCLASS OF { top }
    MAY CONTAIN { description | searchGuide |
        LocaleAttributeSet |
        seeAlso }
    ID id-oc-locality }
```

Au moins un nom de localisation ou un nom d'état ou de province doit être présent.

6.3 Organization (organisation)

La classe d'objets *Organization* sert à définir des entrées d'organisations dans le DIT.

```
organization OBJECT-CLASS ::= {
    SUBCLASS OF { top }
    MUST CONTAIN { organizationName }
    MAY CONTAIN { OrganizationalAttributeSet }
    ID id-oc-organization }
```

6.4 Organizational Unit (unité d'organisation)

La classe d'objets *Organizational Unit* sert à définir des entrées représentant des subdivisions d'organisations.

```
organizationalUnit OBJECT-CLASS ::= {
    SUBCLASS OF { top }
    MUST CONTAIN { organizationalUnitName }
    MAY CONTAIN { OrganizationalAttributeSet }
    ID id-oc-organizationalUnit }
```


6.5 Person (personne)

La classe d'objets *Person* sert à définir des entrées représentant génériquement une personne.

```

person      OBJECT-CLASS ::= {
    SUBCLASS OF    { top }
    MUST CONTAIN   { commonName | surname }
    MAY CONTAIN    { description |
                    telephoneNumber |
                    userPassword |
                    seeAlso }
    ID             id-oc-person }

```

6.6 Organizational Person (personne associée à une organisation)

La classe d'objets *Organizational Person* sert à définir des entrées représentant des personnes qui sont employées par une organisation ou qui lui sont associées d'une autre manière importante.

```

organizationalPerson OBJECT-CLASS ::= {
    SUBCLASS OF    { person }
    MAY CONTAIN    { LocaleAttributeSet |
                    PostalAttributeSet |
                    TelecommunicationAttributeSet |
                    organizationalUnitName |
                    title }
    ID             id-oc-organizationalPerson }

```

6.7 Organizational Role (rôle dans l'organisation)

La classe d'objets *Organizational Role* sert à définir des entrées représentant un rôle dans l'organisation, c'est-à-dire une position ou un rôle dans l'organisation. On considère généralement qu'un rôle est confié à une personne associée à l'organisation mais, tant qu'il existe, ce rôle peut être confié successivement à différentes personnes au sein de la même organisation. En principe, un rôle peut être confié à une personne ou à une entité non humaine.

```

organizationalRole  OBJECT-CLASS ::= {
    SUBCLASS OF    { top }
    MUST CONTAIN   { commonName }
    MAY CONTAIN    { description |
                    LocaleAttributeSet |
                    organizationalUnitName |
                    PostalAttributeSet |
                    preferredDeliveryMethod |
                    roleOccupant |
                    seeAlso |
                    TelecommunicationAttributeSet }
    ID             id-oc-organizationalRole }

```

6.8 Group of Names (groupe de noms)

La classe d'objets *Group of Names* sert à définir des entrées représentant un ensemble non ordonné de noms qui représentent des objets individuels ou d'autres groupes de noms. La composition d'un groupe est statique, c'est-à-dire qu'elle est explicitement modifiée par une mesure administrative, sans être déterminée dynamiquement chaque fois qu'il est fait référence au groupe considéré.

La composition d'un groupe peut être réduite à un ensemble de noms d'objets individuels par substitution à ce groupe des membres du groupe. Un tel processus pourrait être effectué de manière récurrente jusqu'à ce que tous les noms du groupe aient été éliminés, laissant seulement les noms des objets individuels.

```

groupOfNames      OBJECT-CLASS ::= {
  SUBCLASS OF    { top }
  MUST CONTAIN   { commonName | member }
  MAY CONTAIN    { description |
                  organizationName |
                  organizationalUnitName |
                  owner |
                  seeAlso |
                  businessCategory }
  ID             id-oc-groupOfNames }

```

6.9 Group of Unique Names (groupe de noms uniques)

La classe d'objets *Group Of Unique Names* est utilisée pour définir des entrées représentant un ensemble non ordonné de noms dont l'intégrité peut être assurée et qui représente des objets distincts ou d'autres groupes de noms. L'appartenance à un groupe est statique, c'est-à-dire qu'elle est explicitement modifiée par action administrative, et non dynamiquement déterminée chaque fois qu'on fait référence au groupe.

```

groupOfUniqueNames OBJECT-CLASS ::= {
  SUBCLASS OF    { top }
  MUST CONTAIN   { commonName | uniqueMember }
  MAY CONTAIN    { description |
                  organizationName |
                  organizationalUnitName |
                  owner |
                  seeAlso |
                  businessCategory }
  ID             id-oc-groupOfUniqueNames }

```

6.10 Residential Person (personne du secteur résidentiel)

La classe d'objets *Residential Person* sert à définir des entrées représentant une personne qui habite dans un secteur résidentiel.

```

residentialPerson OBJECT-CLASS ::= {
  SUBCLASS OF    { person }
  MUST CONTAIN   { localityName }
  MAY CONTAIN    { LocaleAttributeSet |
                  PostalAttributeSet |
                  preferredDeliveryMethod |
                  TelecommunicationAttributeSet |
                  businessCategory }
  ID             id-oc-residentialPerson }

```

6.11 Application Process (processus d'application)

La classe d'objets *Application Process* sert à définir des entrées représentant des processus d'application. Un processus d'application est un élément d'un système ouvert réel qui exécute le traitement de l'information pour une application particulière (voir ISO 7498).

```

applicationProcess OBJECT-CLASS ::= {
  SUBCLASS OF    { top }
  MUST CONTAIN   { commonName }
  MAY CONTAIN    { description |
                  localityName |
                  organizationalUnitName |
                  seeAlso }
  ID             id-oc-applicationProcess }

```

6.12 Application Entity (entité d'application)

La classe d'objet *Application Entity* sert à définir des entrées représentant des entités d'application. Une entité d'application se compose des aspects d'un processus d'application pertinent à l'OSI.

```

applicationEntity    OBJECT-CLASS ::= {
    SUBCLASS OF      { top }
    MUST CONTAIN     { commonName | presentationAddress }
    MAY CONTAIN      { description |
                     localityName |
                     organizationName |
                     organizationalUnitName |
                     seeAlso |
                     supportedApplicationContext }
    ID                id-oc-applicationEntity }

```

NOTE – Si l'entité d'application est représentée comme un objet d'Annuaire distinct d'un processus d'application, l'attribut **commonName** sert à véhiculer la valeur du qualificateur d'entité d'application.

6.13 DSA (agent de système d'Annuaire)

La classe d'objets *DSA* sert à définir des entrées représentant des DSA. Un DSA est défini dans l'ISO/CEI 9594-2.

```

dSA                OBJECT-CLASS ::= {
    SUBCLASS OF      { applicationEntity }
    MAY CONTAIN      { knowledgeInformation }
    ID                id-oc-dSA }

```

6.14 Device (dispositif)

La classe d'objets *Device* sert à définir des entrées représentant des dispositifs. Un dispositif est un élément physique capable de communiquer, tel qu'un modem, une unité de disques, etc.

```

device            OBJECT-CLASS ::= {
    SUBCLASS OF      { top }
    MUST CONTAIN     { commonName }
    MAY CONTAIN      { description |
                     localityName |
                     organizationName |
                     organizationalUnitName |
                     owner |
                     seeAlso |
                     serialNumber }
    ID                id-oc-device }

```

NOTE – Au moins un **localityName**, un **serialNumber**, un **owner** doit être inclus. Le choix dépend du type de dispositif.

6.15 Strong Authentication User (utilisateur d'authentification poussée)

La classe d'objets *Strong Authentication User* sert à définir des objets qui participent à l'authentification poussée, tels qu'ils sont définis dans ISO/CEI 9594-8.

```

strongAuthenticationUser OBJECT-CLASS ::= {
    SUBCLASS OF      { top }
    KIND              auxiliary
    MUST CONTAIN     { userCertificate }
    ID                id-oc-strongAuthenticationUser }

```

6.16 Certification Authority (autorité de certification)

La classe d'objets *Certification Authority* sert à définir des entrées d'objets utilisés comme autorités de certification, tels qu'ils sont définis dans ISO/CEI 9594-8.

```

certificationAuthority  OBJECT-CLASS ::= {
    SUBCLASS OF      { top }
    KIND              auxiliary
    MUST CONTAIN     { cACertificate |
                     certificateRevocationList |
                     authorityRevocationList }
    MAY CONTAIN      { crossCertificatePair }
    ID                id-oc-certificationAuthority }

```